

Recenser sa production numérique : fiche pratique n°1

Nature des données concernées

➤ **Les informations structurées :**

1. Applications métier et leurs contenus :

- a. Bases de données développées en interne
- b. Bases de données et outils développés par des éditeurs
- c. Outils fournis par les services de l'État ou d'autres partenaires
- d. Systèmes ou modules de gestion électronique de documents (GED)

2. Sites et pages internet, intranet

3. Espaces de travail collaboratifs

➤ **Les informations non structurées gérées par chaque utilisateur :**

1. Production bureautique : fichiers de traitement de texte, tableurs, fichiers PDF

2. Médias : images, graphiques et vidéos

3. Fichiers vectoriels : plans, données spatiales type Système d'Information Géographique

4. Mails, courriels

5. Données issues des réseaux sociaux numériques : tweets, pages Facebook, etc.